

Vaud peut faire mieux dans l'aide sociale

ÉTUDE Selon la Chambre du commerce et de l'industrie, le canton pourrait économiser 250 millions de francs par an en gérant ce secteur comme Berne, sans réduire les prestations. Un constat qui relance le débat sur l'efficience des finances publiques

RAPHAËL JOTTERAND

Si le canton de Vaud était aussi efficient que Berne en matière d'aide sociale, il pourrait économiser près de 250 millions de francs par année, sans toucher aux prestations. Telle est la conclusion d'une étude qui devrait pimenter la rentrée politique vaudoise. Commandé par la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI), ce travail réalisé par l'Institut Swiss Economics vise à analyser l'efficience de l'administration vaudoise, soit sa capacité à transformer des ressources en résultats concrets pour la population. Cette étude, que *Le Temps* s'est procurée en primeur, se base sur une comparaison intercantonalement entre Vaud et notamment Berne et Zurich.

Alors que les taux d'imposition vaudois sont supérieurs à la plupart des autres cantons, cette étude questionne l'usage des rentrées fiscales. «Un canton est considéré comme plus efficient lorsqu'il parvient, à ressources comparables, à fournir davantage ou de meilleures prestations publiques que d'autres», précise l'étude. Cette enquête, qui se veut objective et indépendante selon la CVCI, intervient dans un contexte de fortes tensions en lien avec l'initiative dite «des 12%», qui vise une réduction d'impôt de cette ampleur.

Bon élève en matière de formation

Les trois points axiaux de l'étude concernent l'aide sociale, la fiscalité et la formation. En matière d'école, Vaud est premier de classe avec des coûts par élève plus faibles que les autres. C'est tout le contraire au niveau des impôts. Vaud fait figure de cancre avec des recettes fiscales qui augmentent en moyenne de 2,5% par année contre 1,5% pour Berne et Zurich. La fiscalité des personnes morales tire, quant à elle, son épingle du jeu. Notons encore qu'entre 2011 et 2022, l'administration vaudoise connaît une croissance de 16,3% de ses ETP (équivalents temps plein), ce qui la place dans le top 5 national sur cette période. Un contraste marqué avec Berne qui connaît une décroissance de 17,6% de ses

effectifs en lien avec son programme d'allègement des finances cantonales instauré en 2018.

Mais c'est avant tout dans le domaine de la sécurité sociale que le canton de Vaud se distingue, en mal. En 2022, le montant des dépenses nettes par habitant s'élevait à près de 3500 francs pour Vaud contre seulement 2000 francs pour Berne et Zurich. Une différence marquante, en grande partie liée aux coûts de l'aide sociale et de l'asile, qui représentent plus d'un tiers (34,2%) de ces dépenses. A cela s'ajoute une part importante consacrée à la maladie et aux accidents (18,9%), bien plus élevée que dans les deux autres cantons.

«Le canton de Vaud a besoin de plus de ressources pour atteindre les mêmes résultats que Berne»

SIMON BAUDRAZ, CVCI

Autre particularité: le taux d'aide sociale, qui atteint 4,1%, contre 3,9% à Zurich et 3% à Berne. Alors que la majorité des cantons appliquent les recommandations de la CSIAS (soit 1031 francs par mois pour un besoin de base en 2024), Vaud va plus loin avec 1138 francs. Pourtant, malgré des montants moyens similaires versés par bénéficiaire (environ 11 000 francs dans les trois cantons), l'évolution des coûts est frappante. Depuis 2005, les dépenses par bénéficiaire ont bondi de 54% dans le canton de Vaud, contre 37% à Berne alors que Zurich enregistre même une baisse de 4%.

Mais ce qui saute surtout aux yeux, ce sont les dépenses par habitant. En moyenne, l'aide sociale coûte 1100 francs par habitant dans le canton de Vaud, contre à peine 600 francs à Berne et Zurich. Et cette différence ne vient pas d'une hausse des aides versées aux personnes dans le



La nouvelle étude promet de pimenter la rentrée politique vaudoise. (VUE DÉPUIS UNE SALLE DU CONSEIL D'ÉTAT, LAUSANNE, 10 JUILLET 2025/CHRISTOPHE CHAMMARTIN/LE TEMPS)

besoin, souligne Swiss Economics, mais plutôt de coûts annexes qui restent à clarifier.

Où est passé cet argent? La question a le mérite d'être posée étant donné que la part des paiements effectifs aux bénéficiaires est plus faible dans le canton de Vaud que dans les autres cantons. «En 2022, le total des paiements effectués aux bénéficiaires d'aide sociale au sens strict n'a représenté que 38% des dépenses du domaine «aide sociale et asile», contre 62% pour Berne et 44% pour Zurich», note le rapport. Responsable économique de la CVCI, Simon Baudraz ajoute qu'il serait intéressant de pouvoir séparer les domaines en sous-catégories. «Cela permettrait de comprendre si cette différence provient de dépenses administratives plus hautes dans le canton de Vaud pour des montants reversés à des bénéficiaires similaires.»

Un potentiel saisissant

L'analyse par enveloppe de données permet finalement de conclure que l'efficience du canton de Vaud en matière d'aide sociale s'élève à 78%. Un chiffre particulièrement bas en comparaison des autres cantons suisses. Seul Soleure fait moins bien. Par exemple, Berne obtient 99% et Zurich 93%. «C'est une différence importante, constate Simon Baudraz. Pour simplifier, cela veut dire que le canton de Vaud a besoin de plus de ressources pour atteindre les mêmes résultats que Berne, ou qu'avec les mêmes 100 francs, il ne fait que les trois quarts de ce qu'arrive à faire Berne. En conclusion, Vaud pourrait économiser environ 22% de ses dépenses pour l'aide sociale s'il était aussi efficient que Berne.» Sur la base des coûts de l'année 2022, il en résulterait des économies estimées d'environ 250 millions de francs.

Alors qu'elle intervient à la veille du budget 2026, cette étude restée confidentielle jusqu'à la reprise du Grand Conseil ce mardi, devrait particulièrement intéresser les députés vaudois, tant à gauche qu'à droite. Difficile d'imaginer que ce potentiel d'efficacité ne fasse pas l'objet d'interpellations dans les semaines à venir. ■

«Le canton a multiplié les dépenses sans se poser de questions sur leur efficacité»

EFFICIENCE Le directeur de la CVCI analyse l'étude sur l'Etat de Vaud. Selon lui, elle doit permettre aux politiciens de réagir avant qu'il ne soit trop tard

Alors que les comptes vaudois ont récemment piqué dans les chiffres rouges, la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI) dévoile un potentiel important et permet aux milieux économiques de prouver que des réductions de dépenses peuvent être faites sans devoir lier coupes et fiscalité. Philippe Miauton, directeur de la CVCI, appelle le gouvernement et les députés à agir rapidement.

Quel est le but de cette étude? Et pourquoi avoir ciblé certains thèmes? L'étude s'inscrit dans une réflexion plus large sur les finances publiques dans les cantons. Vaud fait face à une fiscalité lourde et des prestations publiques jugées inefficaces. La CVCI a mandaté un institut pour réaliser cette étude afin de proposer des pistes d'amélioration, en se concentrant sur l'aide sociale et la formation, deux secteurs coûteux où les cantons disposent de marges de manœuvre.

Souhaitez-vous remettre en question le lien entre baisse d'impôts et coupes dans les prestations? Oui. Nous voulons démontrer que l'on peut améliorer l'efficacité sans réduire les prestations. Il existe des lourdes administrations et un nombre élevé d'ETP qui

pourraient être optimisés. Une meilleure gestion permettrait à la fois de maintenir les prestations et de réduire la pression fiscale, contrairement à ce que la gauche veut nous faire croire.

Les recettes fiscales augmentent en moyenne de 2,5% dans le canton de Vaud par année contre 1,5% pour Berne et Zurich. Comment expliquez-vous une telle différence? Pendant de nombreuses années, le canton de Vaud a maintenu une fiscalité lourde, quels que soient les domaines. Le canton de Vaud possède probablement la diversité

économique la plus importante de Suisse, une croissance démographique au-dessus de la moyenne et un tourisme en plein essor. Nous aimons bien que Vaud soit leader dans ces catégories tout en restant agréable pour s'y installer ou devenir entrepreneur. Nous avons tout pour bien faire mais même avec ces prédispositions, nous arrivons encore à appliquer une fiscalité déconnectée de la réalité des autres cantons. On le voit avec Zurich et Berne. Ce n'est pas une fatalité! Il faut maintenant faire les choix politiques qui doivent nous permettre de rester compétitifs et de retrouver un dynamisme.

Est-ce que cette étude est un appui de plus pour soutenir l'initiative 12%? Quand on réfléchit politiquement, évidemment. Aujourd'hui, le canton de Vaud est dans

une situation budgétaire plus instable qu'il y a 10 ans, où nous faisons des bénéfices. En dépit de cette évolution, l'étude montre que la menace de coupes dans les prestations publiques pour rejeter l'idée d'une baisse fiscale n'est pas recevable. L'administration vaudoise est construite d'une telle manière qu'elle laisse peu de place à l'efficacité. Dans ce contexte-là, il n'y a pas de raison de conditionner des baisses d'impôts à des coupes budgétaires. L'étude montre qu'une alternative est possible: celle de l'efficacité.

INTERVIEW Comment se fait-il que l'aide sociale coûte aussi cher au canton de Vaud comparativement aux autres? L'étude révèle que les montants investis sont plus élevés qu'ailleurs, mais qu'une part trop faible va réellement aux bénéficiaires. Cela montre un problème d'efficacité administrative. Quelle que soit notre vision politique, ces résultats ne peuvent satisfaire personne.

On parle de 250 millions de francs d'efficacité par rapport à Berne! Où se trouve cet argent? Probablement dans la gestion administrative, dans les missions du personnel, dans des manières de faire qui sont peut-être dépassées. L'étude s'appuie sur des manières scientifiques de comparer des cantons, mais ne donne pas une baguette magique. L'étude fournit des pistes, mais

c'est au gouvernement et aux députés de les exploiter.

Cette étude pointe aussi du doigt le mécanisme vaudois pour des primes plafonnées à 10% du revenu. Un outil qui a besoin d'être revu? Ce mécanisme est issu d'une décision politique populaire. Il n'est pas remis en cause. Le constat est que son coût réel dépasse largement les estimations initiales. Ce mécanisme atteint gentiment 10% du budget cantonal. Il faut donc envisager une réforme interne, notamment pour éviter les effets pervers liés au travail à temps partiel. On se rend compte qu'il y a de mauvais incitatifs et qu'il serait assez facile de déterminer qui baisse son temps de travail pour son confort personnel ou pour des raisons légales, réalités familiales par exemple.

Lier l'octroi des subsides au taux d'activité professionnel est-il vraiment envisageable? Oui, il faut s'interroger sur les raisons du temps partiel. Il ne s'agit pas de pénaliser mais de garantir une équité entre les bénéficiaires, surtout pour ceux qui travaillent à temps plein.

Sur le plafonnement des primes, comment se fait-il que les dépenses vaudoises par habitant ont triplé depuis 2007 alors que celles de Berne ont doublé et celles de Zurich sont stables? Pendant des années de prospérité, Vaud a multiplié les dépenses sans se poser de

questions sur leur efficacité. Aujourd'hui, ce manque de rigueur dans la pérennité des mesures se paie et se traduit par une fuite en avant.

Est-ce l'héritage du duo Broulis-Maillard qui a mis en place des politiques coûteuses? Il s'agit surtout des effets d'une majorité politique de gauche sur la durée. Le «compromis dynamique» a généré des politiques coûteuses qui ont laissé des traces et qui doivent désormais être repensées pour éviter d'entrer dans une spirale négative.

Est-ce que le gouvernement actuel a pris la mesure de ce changement de politique que vous recommandez? Il y a des signes positifs dans les derniers budgets. Mais les efforts restent insuffisants au vu des enjeux. Il faut agir avant qu'une crise ne nous impose des mesures drastiques. Nous ne sommes pas dans une situation catastrophique. Comme représentant d'une organisation économique, je souhaite que les réformes interviennent avant que la situation ne se dégrade encore.

Cette étude doit donc servir d'électrochoc pour le Conseil d'Etat? Oui, elle doit inciter le Conseil d'Etat et les élus à réagir. Elle pourrait aussi être étendue à d'autres domaines, comme la santé, pour renforcer l'efficacité de l'ensemble de l'administration. ■ PROPOS RECUEILLIS PAR R. J.